

## CUCL ordinaire du 23 novembre 2023

Présent(e)s : Céline ARNATHAU, Audric BERGER\*, Lionel BRAZIER\*, Hélène BROUTIN, Bernard CARCY, Noor FATTAR, Rémy FROISSART, Anne POINSIGNON, Nil RAHOLA, Frédéric SIMARD, Baptiste VERGNES

En distanciel :

Sylvie HURTREZ-BOUSSES, Florian LIEGEOIS, Franck REMOUE

\*Secrétaire de séance chargé de la rédaction du compte-rendu

La réunion a démarré à 13h30 et s'est terminée à 17h.

### 1-Point RH/Mobilités ;

#### - Avis sur la nomination d'Hélène Broutin comme DUA CNRS de MIVEGEC :

Suivant les règles du COPIL écrites en début de mandat, la proposition de désignation du.de la DUA CNRS se fait par les personnels du CNRS. Les critères d'éligibilité étaient les suivants : être DR et n'appartenant pas aux DS du DU (DS3) ni de la DUA (DS4). 2 réunions d'échange ont été organisées entre personnels CNRS. Une seule candidate s'est présentée, Hélène BROUTIN. Un vote des personnels CNRS a eu lieu (voir Profession de foi d'Hélène en Annexe 1) : 20 votants sur 21 personnels CNRS (1 contre, 5 abstentions, 14 pour).

**Décision : Le CUCL valide à l'unanimité la nomination d'Hélène Broutin en tant que DUA.**

Il n'y a pas de cumul des mandats au sein de l'unité, Hélène quitte donc sa fonction de représentante élue du collège C-EC au CUCL et doit être remplacée, après de nouvelles élections. Elle quitte aussi ses fonctions de co-animatrice de l'équipe HEAT.

Action : Organisation de nouvelles élections au sein du collège C-EC, par les représentants C-EC (appel à candidature, profession de foi, vote). L'objectif étant d'avoir la nouvelle personne élue pour le prochain CUCL de fin janvier 2024.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, Hélène quitte également le GEAI. Il est rappelé que le GEAI est un groupe ouvert que chacun.e. peut intégrer à tout moment.

#### - Mobilité interne :

Massilva Rahmoun :

Après avoir suivi le protocole de mobilité interne de l'unité (cf. doc en annexe 2), son souhait est d'intégrer le DS1, équipe EVCO. L'ensemble des parties prenantes s'est entendue sur un chronogramme.

**Décision : Le CUCL valide la mobilité de Massilva Rahmoun à compter du 01/01/2024.**

Recommandations : Bien accompagner le transfert de bureau si nécessaire - Attention à la perte d'ITA au sein de l'équipe VIROSTYLE.

Lionel Brazier :

Actuellement dans l'équipe EVCO, DS1, il souhaite intégrer l'équipe CREEC, DS1. Dans le cadre du protocole de mobilité intra-département, les responsables du DS1 ont donné leur accord.

**Décision : Le CUCL valide la mobilité de Lionel Brazier à compter du 01/01/2024.**

**- Avis sur la demande d'intégration de Chloé Dupont, avec intervention de Sylvain Godreuil pour présentation du dossier :**

S. Godreuil présente le parcours et le projet scientifique de Chloé Dupont qui souhaite rejoindre l'équipe GENESYS, DS2. Elle présentera son parcours et projet lors d'un séminaire MIVEGEC en décembre 2023.

**Décision : Le CUCL émet un avis favorable pour l'intégration de Chloé Dupont dans MIVEGEC.**

Recommandations : Si Chloé souhaite s'installer hors du CHU, une visite du centre et du bâtiment Paire, pour lequel il est mentionné que des places sont disponibles, serait pertinente. Cette arrivée doit faciliter les interactions entre les étudiants de la DRO/Paire et du CHU.

**2- Retour sur AG/DOR ;**

**- Organisation de l'Assemblée Générale :**

L'alternance science/GT tout au long de la journée a été appréciée.

Mais le contenu étant dense, il faudrait proposer l'année prochaine une AG sur plus d'une journée.

Il a été relevé que trop de plastique était présent pour les coffee-break (il faudrait demander aux participant-e-s de venir avec leurs tasses, etc).

De plus, du fait de non-respect des inscriptions, il manquait de la nourriture pour le repas du midi et coffee-break.

Plusieurs personnes ont fait remonter que le repas du soir était très sympa mais trop court (fin à 21h), il faudrait essayer de trouver un endroit où l'on puisse rester un peu plus tard (comme en 2022).

Recommandations : Katia organise très bien les inscriptions pour l'AG, avec plusieurs rappels, il est donc important de demander à chacun.e. de respecter ce processus, afin d'éviter de trop importants écarts entre inscrits/présents (surtout pour les repas). Choisir éventuellement un traiteur avec un seul plat chaud.

*Hélène Broutin quitte le CUCL à 15h (départ mission)*

Idée : afin de faciliter les échanges lors de l'AG, des sujets de discussion pourraient être proposés en amont. De petits groupes de discussion (15 min) pourraient être créés lors de l'AG afin de proposer des réponses aux différentes questions soulevées. Les réponses seraient ensuite mises en commun.

**- Politique de gestion des données et outils collaboratifs au sein de l'UMR ;**

Une discussion sur la politique de gestion des données (PGD) au sein de l'unité est ouverte suite à la présentation du groupe « Systèmes, Réseaux, Données ». Cela concerne globalement la production, la collecte, la réutilisation, le stockage, la protection, l'accessibilité des données... la « science ouverte » et les principes FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable).

Recommandations :

- le groupe « Systèmes, Réseaux, Données » pourrait proposer pour l'unité une charte sur la PGD compilant celles des trois tutelles IRD, CNRS, UM. La charte doit permettre d'inciter les gens à utiliser les outils sécurisés COLLAB-oratifs (sondages, documents partagés en .docx, .xlsx, mais aussi chat) et non plus les outils privés (google doc, doodle, etc).
- afin de gagner en visibilité et accessibilité sur l'intranet du site web, il faudrait repositionner la page « outils collaboratifs » dans un onglet unique, à part, et

compléter la liste des outils en y joignant les tutos disponibles pour leur utilisation (Elab, Redcap). Des recommandations et exemples de Plans de Gestions de Données pourraient y être également proposés pour faciliter et homogénéiser le montage de projets (ANR, EU...).

- Dans cette perspective, il est souhaitable que le profil de poste IR « Sciences des données/Science ouverte » affiché en priorité dans la DAM 2024 soit co-construit avec le groupe « Systèmes, Réseaux, Données » pour en clarifier les missions transversales.

#### **- Propositions sur l'écriture inclusive au sein du site web de l'UMR par le GT Équité/Diversité :**

Le GT rassemble des éléments d'information sur le sujet évoqué au cours de l'AG, qui seront partagés par mail en décembre et il y aura un séminaire le 1er février 2024. Le GT fera ensuite ses recommandations pour l'utilisation de l'écriture inclusive dans la communication de l'UMR.

#### **- DOR :**

Présentation et échanges entre la Direction et l'ensemble des tutelles UM, CNRS EE, IRD, INRAE le 15/11/2023.

L'impression est largement positive sur le bilan présenté à mi-mandat.

Pour le futur, les tutelles réaffirment qu'elles suivront nos décisions dans la mesure où elles seront fondées sur une stratégie scientifique cohérente et pertinente. Elles mettent néanmoins en garde sur le fait qu'il n'y aura pas de moyens supplémentaires dédiés en cas de création en plusieurs UMRS (espaces, RH, fonctions supports), et sur la nécessité de fédérer une masse critique pour labelliser une tutelle. Les tutelles soutiennent la démarche de l'unité avec le cabinet COHERENCES.

Le CNRS confirme que MIVEGEC n'aura finalement pas de place dans le nouveau bâtiment du CEFÉ dont le projet a été très sensiblement revu à la baisse. Des opportunités apparaissent du côté de la DRO/IRD qu'il faudra sécuriser. Dans l'attente d'une relocalisation pérenne, le bâtiment Païre sera maintenu aussi longtemps que nécessaire.

Concernant l'évaluation par le HCERES, les unités sont surtout évaluées sur leur bilan plus que sur leur projet qui reste une partie mineure dans le dossier. Les tutelles souhaitent cependant que nous ayons une vision claire de nos priorités scientifiques et de notre positionnement dans l'écosystème local, national et international.

#### **4- Point accompagnement ;**

##### **- Chronogramme et implication du CUCL :**

La direction souhaite que le CUCL (1 ou 2 personnes par collège C-EC et ITA) et le COPIL soient impliqués lors de la première réunion (en visio **le 8 janvier 2024**) pendant laquelle le cabinet présentera le protocole/les outils utilisés et la façon dont se passera le processus.

Ensuite, chaque collège pourra discuter séparément, en fonction des outils et de la méthodologie proposés par le cabinet COHERENCES, avant une réunion plénière **le 12 février**.

##### **Recommandations :**

- demander un chronogramme au cabinet COHERENCES lors de la réunion du 8 janvier.
- prévoir une AG extraordinaire en mai-juin pour faire la synthèse du bilan du cabinet COHERENCES.

## 5- Ventilation des subventions d'Etat 2024 ;

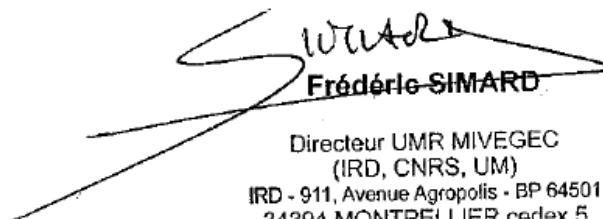
### Recommandation :

- se baser sur l'organigramme de janvier 2024 pour la répartition du budget dans chaque DS et garder l'enveloppe proposée en 2022 pour l'animation scientifique au sein de chaque DS (rappel, 200€/permanent).

Prochain CUCL le 25 janvier 2024, 14h en salle 151 IRD/DRO.

Prochain binôme de secrétaires de séance : Hélène Broutin, Rémy Froissart

Validé et diffusé à l'ensemble de l'Unité le 5 décembre 2023.



**Frédéric SIMARD**  
Directeur UMR MIVEGEC  
(IRD, CNRS, UM)  
IRD - 911, Avenue Agropolis - BP 64501  
34394 MONTPELLIER cedex 5  
Tél. : 33(0)4 67 41 61 47

## Annexe 1

### Profession de foi de Hélène BROUTIN Candidate au poste de DUA CNRS du MIVEGEC

Novembre 2023

Cher.e.s collègues,

Je suis ravie de vous exprimer ici les raisons qui me motivent à candidater à la fonction de directrice adjointe CNRS pour MiGEVEC.

**MIVEGEC** est une Unité Mixte de Recherche connue et reconnue dans le paysage scientifique Montpellierain, français et international. C'est une **UNITE**, un groupe de plus de 200 membres (permanents et non permanents) qui concoure à constituer un ensemble unique sous un chapeau scientifique cohérent et qui s'entretient par des interactions, des entraides et de la communication. C'est une unité **MIXTE**, qui regroupe des personnels de 3 tutelles avec leurs spécificités et originalités, le CNRS, l'IRD, et l'UM. Une mixité enrichissante et productive comme le montrent les indicateurs scientifiques classiques (production scientifique, recrutements, attractivité, financements...), et qui représente aussi un challenge collectif de tous les instants dans des contextes scientifiques, politiques et bien évidemment humains, en constante évolution. Enfin, c'est une unité mixte de **RECHERCHE**, de grande qualité, du fondamental à l'appliqué, interdisciplinaire, créative et dynamique en Santé (Écologie, Génétique, Évolution, et Contrôle). Unité Mixte de Recherche, ces 3 mots ont un sens. Étant présente depuis la création de MiVEGEC et de « culture UMR » depuis le début de ma carrière, j'y suis attachée dans mon travail et mes responsabilités au quotidien.

Nous sommes à la moitié du 3<sup>ème</sup> mandat de MiVEGEC, période de bilan et de perspectives à l'horizon HCERES-2027. Je suis bien consciente du contexte particulier dans lequel se fait ma candidature, unique, suite à la démission de notre DUA CNRS, Ana Rivero que je remercie vivement pour son investissement sans faille dans sa fonction.

Au cours de ces 3 mandats MiVEGEC, j'ai intégré 2 équipes/départements différents, j'ai été basée sur le centre IRD et actuellement au bâtiment PAIRE. J'ai également passé 5 ans à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar au Sénégal. Je suis passée DR2 en 2022 (CID 52). Au niveau collectif, j'ai été élue comme représentante C-EC au CUCL de MiVEGEC 2 et celui de MiVEGEC 3. Je suis membre élue à la CSS2-IRD (évaluations, avancements, recrutements, 2020-2024). J'ai participé au groupe 1points5, je participe au groupe GEAI et je co-anime l'équipe HEAT du DS1. En me libérant de ces responsabilités collectives actuelles, je m'engage à consacrer dorénavant le temps et l'énergie qu'il faudra pour mener à bien la fonction de DUA CNRS du MiVEGEC, auprès de Fréd, notre DU et Sylvie, la DUA UM. Je me sens prête aujourd'hui à exercer cette responsabilité, avec un sens du collectif essentiel que je démontre depuis plusieurs années et qui me motive.

Dans ce cadre, je m'engage à être active, réactive, et présente dans cette fonction avec en priorité en interne de favoriser la mise en place des conditions optimales pour la réussite de cette

seconde partie de mandat ainsi que le développement du nouveau projet de l'unité, quel qu'il soit, en vue de l'HCERES 2027, et dans l'intérêt de tous. Je suis également attachée à la poursuite de l'effort de suivi et de promotion des carrières des personnels ITA CNRS engagé fortement par Ana. Aussi, bien que la procédure décidée par la direction au début de MiVEGEC3 implique un vote uniquement entre nous, agents du CNRS, je m'engage très clairement à être une directrice adjointe pour l'ensemble du personnel MiVEGEC. Je suis en effet sensible au bien-être au travail de chacun au sein de notre grande unité (toute tutelle confondue, tout statut, tout corps, sur Montpellier ou à l'étranger ...), dans un esprit constructif qui doit retrouver plus de bienveillance. Sur le plan externe, je serai l'interlocutrice principale de MiVEGEC auprès de notre tutelle, localement et nationalement et vous pouvez compter sur moi pour appuyer et mettre en avant nos thématiques dans les échanges et orientations en matière de science et de politique scientifique.

Pour terminer et en espérant que cette profession de foi vous aura apporté les éléments clés sur ma motivation et ma sincérité dans cette démarche, je vous invite, malgré une candidature unique, à vous exprimer par le vote qui est organisé. En espérant votre soutien et restant à l'écoute, bien à vous,

Hélène.

## Annexe 2

### **MOBILITE INTERNE DES C/EC ET ITAS AU SEIN DE L'UMR MIVEGEC**

***L'UMR MIVEGEC souhaite fixer le cadre général de la mobilité interne des Chercheur.e.s, Enseignant.e.s-Chercheur.e.s, Ingénieur.e.s et Technicien.ne.s entre équipes de recherche et/ou Départements Scientifiques (DS) en cours de mandat.***

#### **Cadrage**

Les C-EC et ITAs de MIVEGEC peuvent demander à changer d'équipe ou de Département Scientifique de rattachement à tout moment en cours de mandat. Ces mouvements de personnels doivent cependant rester exceptionnels.

Les réunions d'équipe, de DS et, pour les ITAs, les entretiens annuels avec le responsable hiérarchique direct (N+1) doivent permettre de s'assurer du bien-être et de l'implication de chacun et chacune dans son travail et dans le collectif. Ces réunions et entretiens sont le premier lieu où faire état de tout mal-être, signaler tout dysfonctionnement ou détecter toute dérive par rapport aux projets et/ou plans initiaux. Toute alerte doit donner lieu à une écoute et, selon son niveau de gravité, à la mise en place d'éventuelles mesures adaptées dans l'équipe et/ou le DS.

La demande de mobilité est une démarche individuelle. Elle doit être motivée et argumentée.

La mobilité d'un responsable hiérarchique n'entraîne aucunement la nécessité de mobilité des agents dont il a la responsabilité dans l'équipe de départ.

Le changement de Département Scientifique sera sans conséquence sur la dotation financière des DS de l'année en cours.

#### **Procédure**

Un changement d'équipe au sein d'un même DS s'organisera selon les procédures internes au DS. La direction sera informée par mail ([mivegec@ird.fr](mailto:mivegec@ird.fr)) et, après validation avec les responsables du DS, la mobilité sera actée en session ordinaire du CUCL et inscrite à l'organigramme.

Une mobilité entraînant un changement de DS doit faire l'objet d'un accord préalable de la direction. L'agent souhaitant changer de DS de rattachement introduira sa demande par un mail à l'adresse générique [mivegec@ird.fr](mailto:mivegec@ird.fr). Celle-ci comprendra :

- La demande motivée de changement d'équipe de recherche et la date d'effet souhaitée ;
- L'avis des responsables du DS de départ ;
- L'accord des responsables du nouveau DS de rattachement, prononcé sur la base d'un plan d'insertion dans l'équipe de destination.

La direction accuse réception de la demande et l'instruit en interaction avec l'agent.

Le plan de mobilité est soumis au CUCL pour avis et éventuelles recommandations. Sur la base de cet avis, le DU entérine la mobilité qui sera actée sur l'organigramme à la date retenue.

À tout moment du processus, l'agent peut saisir ses représentants au CUCL et peut bénéficier d'un accompagnement par le GEAI « *Groupe d'Écoute, d'Accompagnement et d'Information* » ou tout.e autre collègue de son choix

Version du 23/11/2022, DU